



revenu se situe toujours au cœur de leur programme d'action national. Pour ce faire, il faut une démarche concertée et canalisée que l'on retrouve dans divers éléments du Plan d'action du Sommet des Amériques de Québec.

Ce plan est un programme d'action bien dosé pour l'hémisphère, et les négociations de la ZLEA s'insèrent dans un cadre plus général d'initiatives où on agit directement sur les inégalités de revenu. Ainsi, dans leurs efforts de facilitation de la démocratie, les gouvernements de la région se sont engagés à Québec à promouvoir la transparence et le bon gouvernement et à combattre la corruption. En favorisant la bonne gouvernance et en rendant les gouvernements plus responsables de leurs activités — ce qui comprend la promotion d'une plus grande participation des citoyens à la vie politique —, le Plan d'action contribuera dans son application à un renforcement de la société civile et mettra les gouvernants plus à l'écoute des besoins de la population à tous les niveaux.

Les engagements qui se prennent dans d'autres secteurs comme ceux de l'éducation, de la santé, du travail et de l'égalité des sexes aideront aussi à aplanir les inégalités de revenu dans la région. Si on généralise l'accès à l'éducation par exemple, on se trouvera à consolider les institutions démocratiques et à favoriser l'épanouissement du potentiel humain, tout en soutenant la croissance économique et en s'attaquant à la pauvreté. La recherche d'une entente de coopération dans le domaine du travail à l'échelle de l'hémisphère pourrait permettre au Canada de promouvoir directement le bon gouvernement, la prépondérance du droit et le respect des droits fondamentaux des travailleurs, ce qui aidera à son tour à la stabilité sociale et à la croissance économique au profit de tous les membres de la société. La création de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques apportera une importante contribution en enrichissant l'information mise à la disposition des citoyens, d'où une participation populaire accrue à la prise de décisions et une facilitation de leur activité et de leur développement économiques.

Recommandation 21

« Que le gouvernement du Canada s'emploie avec diligence à obtenir un consensus des pays de la ZLEA sur l'importance de négocier un accord complet assurant la protection des investissements à l'intérieur de la ZLEA. Les dispositions sur le règlement des différends entre investisseurs et État du type ALENA doivent être exclues de l'Accord sur la ZLEA. »

Les investissements sont primordiaux pour la santé de l'économie canadienne. Avec son économie plus axée sur les échanges et les investissements internationaux que tout autre économie concurrente, notre pays a intérêt au départ à ce que le commerce et les investissements battent leur plein.

